



Panne après une réparation de notre voiture

Par **Marco**, le **14/12/2010** à **14:02**

Bonjour,

Nous avons un véhicule de marque Ford focus année 2010 entretenu chez ford (facture à l'appuis)

nous avons effectuer une réparation chez un autre garagiste Renault afin effectuer le changement embreage.

Après avoir réglé notre facture 1500€ nous avons effectué 70 km et nous sommes tomber en panne ,le moteur à serre.

Notre assurance nous à répatrier à notre domicile sur Paris. nos 3 semaines de vacances sont tomber à l'eau .

j'ai missionner un expert automobile qui à faire demonter peut à peut le moteur.

La contre expertise refuse de prendre en charge les dedomagement .

Que dois-je faire ? MON VEHICULE et depuis le 17 juillet dans un garage (gadiennage 2€ par jours)

Les frais de mon parking court toujours , ETC.....

D'après mon expert le garagiste aurait du me dire d'une pièce etait a changer hors rien à etait dit .

MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **mimi493**, le **14/12/2010** à **15:52**

Que dit la contre-expertise ?